

Présentation	Destiné à un public de professionnels de l'aménagement, issus du secteur privé ou des collectivités, cette formation leur permettra d'approfondir leurs connaissances dans la prise en compte des principes de développement durable dans l'aménagement du territoire. Les aspects plus techniques, de gestion des espaces et d'anticipation des évolutions (analyse prospective), d'approche pluridisciplinaire et intégrée (urbanisme / développement économique et social, environnement, gestion des risques, coût global), d'évaluation des politiques publiques au regard du développement durable etc., offriront aux stagiaires de nombreux éléments pour mieux argumenter l'aménagement durable en Nouvelle-Calédonie
Public visé	Aménageurs/lotisseurs, urbanistes, paysagistes, bureaux d'étude, programmistes, architectes, conducteurs d'opération, maîtres d'ouvrages, Assistants à la maîtrise d'ouvrage, maître d'œuvre, promoteurs...
Pré requis pour l'entrée en formation	Connaissances en aménagement urbain.
Compétences à acquérir	<p>Être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier les acteurs de l'aménagement et leurs missions, connaître le cadre contextuel (réglementation, politique publique, répartition des compétences...). - Comprendre la croissance urbaine pour mettre en adéquation la forme urbaine et le programme dans chaque contexte de développement. - Investir créer et gérer les espaces publics de manière à valoriser l'image de la ville et la qualité du cadre de vie, - Appréhender les mobilités, afin de limiter les conflits d'usages. - Identifier et prévenir les risques sociaux et environnementaux dans l'évolution de la ville: anticiper sur la gestion des risques et la sécurité, sur le changement climatique, sur la valorisation des ressources naturelles, la politique de peuplement... - Animer la démarche participative entre institutions, habitants, acteurs économiques... - Créer et renseigner son outil d'évaluation du projet et de pilotage des enjeux, et savoir ajuster le projet dans le temps.
Nombre de stagiaires par session	12 stagiaires par session maximum
Durée par stagiaire	Session de 3 journées de 8h de formation chacune
Méthode pédagogiques	2 jours de cours théoriques illustrés 1 jour d'études de cas réels proposés par les stagiaires et mise en situation.
Moyens techniques ou pédagogiques	Salle de cours avec rétroprojecteur, ordinateurs à disposition
Modalités d'évaluation	Attestation de formation
Formateurs	Morgan GOURMELEN, urbaniste, et Sophie MASSON, consultante environnement et développement durable
Tarif	40 000 Fcfp / session
Prestation et modalités	Petit déjeuner d'accueil le matin, collations et café à disposition. Support de cours sur clé numérique Repas du midi préparés par notre traiteur inclus.